N°. 52

Ce jourd'hui vingt trois aoust mil sept cent quatre vingt deux, Nous Lieutenant du premier Chirurgien du Roi au College royal de nancy, & En vertu des ordres de Mr. L'intendant à nous notifiés par m. Buguier son premier Secrétaire, aux fins de visiter et secourir les personnes qui ont été attaquées par le nommé jean Durand bourgeois de Dompaire, pendant l'accès de rage, dont il a été travaillé, et au quel il a succombé, le quinze du présent mois, nous sommes transportés le jour d'hier au dit Dompaire où étant arrivés, nous avons, à l'assistance de Mr. le Curé et du Sr. Guyot docteur En medecine à la résidence de Cette ville, fait une première visite chez les Personnes cy après désignées et une seconde dans le même ordre, aujourd'hui.

1°. Chez Marie Rose Caussin veuve du dit jean Durand, âgée de ~~[illegible]~~ quarante ans, enceinte d'environ neuf mois: nous ne pouvons à quinze jours près, dire le terme de sa Grossesse, car, suivant la declaration, qu'elle fait du tems où elle a senti remuer son enfant, (au Carême) elle devroit être accouchée.

2°. Nous sommes allés à Lamerey village distant d'un petit quart d'heure de Dompaire, chez claude joseph la Case, laboureur, où nous avons trouvé sa femme, son fils agé de 18 ans, et sa fille agée de 20, qui ont été aux prises avec jean Durand pendant son accès de rage.

3°. Chez jean baptiste Drouin laboureur au même village de Lamerey, son fils joseph Drouin âgé de 23 ans a eu aussi affaire avec jean Durand dans son accès.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Nous avons fait à la veuve Durand les questions suivantes aux quelles elle a répondu.

1°. interrogée, comment son mari avoit été mordu, à quelle partie du Corps, par quel animal, et à quelle date; elle nous a répondu que le jour de St. Pierre vingt neuf juin dernier, son Mari venant de Racecourt, village distant d'une lieue de Dompaire, fut attaqué par un Chien, que l'on disoit enragé, qui lui sauta à la figure et le mordit à la joue gauche.

ARC 47
n°82

Le medecin, qui l'a soigné, nous a ainsi dépeint la plaie du visage faite par le Chien ; elle étoit longitudinale, peu profonde, d'un pouce d'Etendue, commençoit à l'angle interne de l'oeil gauche, et finissoit vers le milieu du nez, un autre Coup de dent du Chien fendoit la cloison du nez, à deux ou trois lignes de hauteur, ces plaies étoient guéries quinze ou vingt jours avant l'accès de rage.

2.° interrogée, ceque son mari avoit fait, et quel regime il avoit observé depuis le jour de sa Morsure, elle a répondu que le lendemain de cet accident il partit avec elle pour aller à l'abbaye d'autrey près de rambervillez, prendre répit, jusques au 10 du présent mois, jour où expiroit sa quarantaine ; il avoit observé, à cequ'elle croit, le régime à lui prescrit, Par les Religieux. le s.r Curé nous a assuré au contraire avoir appris que le dit jean Durand n'avoit observé aucun régime pendant sa quarantaine et qu'il avoit même bu plusieurs fois de l'eau de vie, comme il étoit alors à Contrexeville pour sa santé, il n'a pu veiller sur celle de cet homme, il ajoute n'avoir su cette circonstance qu'après sa mort.

3.° interrogée, si pendant le cours de cette quarantaine, elle n'auroit pas observé quelque altération dans la santé de son mari, elle a répondu que non et qu'il avoit toujours été tranquille : cela nous a été confirmé par le s.r Curé qui nous a ajouté que le dit Durand s'étoit confessé plus d'une fois dans cet intervalle avec tranquilité, que, le Dimanche lendemain de sa quarantaine, il a communié à la Messe paroissialle avec tout son bon sens.

4.° interrogée, quel jour il a tombé malade, elle a répondu que ce fut le lundi 12 du present mois, qu'il eut un mal être et des angoisses, que le lendemain il essuya un vomissement considérable, dont il fut affoibli au point qu'on crut qu'il alloit mourir, on lui administra l'Extrême-Onction ; on soupçonna que ce pourroit être la maladie épidemique à la quelle on a donné le nom de Grippe et qu'elle étoit de l'espèce maligne : Le mercredi il se trouva encore plus foible, il eut beaucoup d'agitations et pendant la nuit de ce jour au jeudi vers une heure du matin il dit à sa femme de le mettre sur la garde robe et de le

soutenir, ne pouvant le faire luimême tant il étoit foible, une demie heure après, il lui fit éteindre la lumiere qui l'incommodoit fort, la lumiere éteinte, il dit qu'il avoit le feu dans les yeux et les couvrit de son bonnet: sa femme s'apperçut qu'il étoit inquiet, qu'il avoit l'air de chercher quelque chose et de porter souvent ses doigts à son nez, elle lui demanda ce qu'il cherchoit, il lui répondit que c'étoit la croûte de son nez que les religieux de l'abbaye d'autrey lui avoit déffendu d'arracher et qu'il étoit content de la voir tomber sans y avoir fait de violence.

5º interrogée comment elle a vêcu avec son mari depuis sa morsure, a répondu qu'elle a constamment bu, mangé couché avec lui et qu'elle en a même reçu le devoir conjugal plusieurs fois dans la nuit du onze au douze du present mois.

6º interrogée, quand et comment son mari est devenu furieux, a répondu que le jeudi 15 de ce mois vers les 3 heures du matin, il lui dit avec vivacité de se sauver avec ses deux enfans chez le voisin et de fermer la porte après elle, ce qu'elle fit et ne sut plus ce qu'il devint: incontinent après ce malheureux fit le dégat suivant, qui nous a été détaillé par le S.r Curé.

jean Durand sortit de chez lui le 15 du courant à 3 heures et demi du matin, après avoir enfoncé sa porte, criant à haute voix je brule, je meurs, sauvez vous tous, c'est aujourd'huis que je mange et dévore tous. à l'instant il dirigea ses pas, vers la fontaine située au bas de la ville et près de chez lui, il essaya plusieurs fois d'y boire et se retira toujours avec horreur et sans le faire, delà il se transporta au Domicile du nommé Quirin Retourna, aubergiste, dont il cassa les vitres avec ses poings, sans faire d'autre mal, revenant sur ses pas, il enfonça de même celles du nommé Canon mtre horloger, sauta dans son poêle et le fit sauver, il trouva la femme au lit à la quelle il Retourna, cria sauvez vous et pendant que le dit Durand, tira la couverture par les pieds -

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Cette malheureuse eut la présence d'Esprit de sauter en chemise dans la rüe et d'eviter le malheur dont elle étoit menacée: ensuite il attaqua la maison du nommé Claudel menuisier, cassa ses vitres, remontant à la ville il s'addressa à la maison de la d.elle Cherier, arracha une persienne et cassa également les fenêtres, puis arrivant près de la fontaine située à l'entrée de la Place, il se jetta à differentes reprises dans le bassin et en sortoit toujours avec fraseur, il mordit les tubes qui servent à distribuer l'eau aux habitans, criant à tout le monde qu'on se sauvât de lui, qu'il mordoit et dévoroit tout, qu'il pardonnoit sa mort à toute la Paroisse, delà il vint se jetter sur un fumier en face du Presbitere, il le dévora de ses mains et de ses dents pendant un demi quart d'heure en faisant des hurlemens affreux, il ensanglanta tout cequi se trouvoit devant lui par la perte considérable de sang qui sortoit des plaies, faites par les éclats des verres; on voyoit à travers ces plaies, les bouts des muscles et des tendons coupés: il alla ensuite droit à la maison du nommé Demangel aubergiste dont les fenêtres étoient deffendues par des barreaux, il ne put que casser les carreaux, après cela chez le s.r Andreu avocat, cassa ses vitres, entra dans sa maison, heureusement que sa femme et ses enfans eurent la présence d'Esprit de se sauver en chemise et de s'enfermer dans un cabinet borgne, pendant cetems Durand se roula sur tous les lits, les tira au milieu des Chambres, remplit les draps et les couvertures de son sang.

Après cette expédition, passant devant la maison de la d.lle Mangin, il cassa encore plusieurs carreaux, delà il vint secouer les persiennes du Presbytère, qu'il remplit de son sang, en criant, _mon pauvre Pasteur sauvez vous_, _fuyez moi_, _car je dévore tout_. il passa ensuite au domicile du nommé Gand, Maître d'Ecole, lui cassa et enfonça tout un pan de vitres, arracha un rideau qu'il emporta, et il auroit dévoré son Enfant au berceau, si Gand ne lui eût opposé une table et ne l'eût de cette façon chassé de chez lui.

Après tous les désastres arrivés à Dompaire, Durand courut à Lamerey, il rencontra sur la route des voitures de cendriers, se jetta sur leurs chevaux pour les mordre et ne mordit que la toile dont ils étoient couverts; delà il entra dans l'Ecurie du nommé Parosé, se jetta sur ~~sur leurs chevaux pour les mordre et ne mordit~~ sa vache qu'il tenta de mordre, passa au domicile du nommé joseph la Tasse laboureur, se jetta sur sa fille marguerite, la colleta, teignit de sang ses mains ~~de~~ son sein, voulut après entrer dans la chambre où étoit la mère, au lieu de l'ouvrir avec la clef, il la fermoit; la mère la tasse crut que c'étoit quelqu'un qui venoit d'habitude chez elle, en voyant qu'il ne pouvoit pas ouvrir, elle lui dit de retirer la clef et de la passer sous la porte; ce qu'il fit, cette femme malheureusement ouvrit, Durand se jetta sur elle, lui porta son doigt index ensanglanté dans la bouche, lui écorcha la levre; pour se venger, elle lui mordit le doigt, le tint serré pendant quelques minutes; joseph La Tasse son fils venant au secours de sa mère ~~se~~ colleta avec Durand et fut couvert de son sang: on observe que ses mains sont crevassées par les travaux champêtres, delà ce furieux passa chez jean baptiste Drouin laboureur, voulut prendre au collet joseph Drouin son fils; celuici le repoussa vigoureusement et en fut quitte pour être aussi ensanglanté. Durand se transporta au domicile de jean charles Guérard où plusieurs particuliers de Dompaire qui courroient après lui, l'arreterent, le garoterent, l'apporterent sur une civiere et le déposerent dans une maison brulée au centre de la ville, on perça un mur pour passer la corde et le tenir sans s'exposer à être mordu, il parvint à dégager des liens son corps, ses bras et ses jambes, il n'étoit plus tenu que par le col: le S.r Curé craignant qu'il ne se lâchât, lui fit mettre les fers aux pieds, à la diligence du S.r Procureur du Roi on le porta dans les prisons et l'on mit près de lui des gardes: il y mourut

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

paisiblement vers les quatre heures du soir ; on a remarqué que les plaies de son visage qui étoient guéries depuis 15 jours se sont rouvertes dans l'instant de la rage. la tranquilité dans la quelle il est mort est due à la perte de son sang ; et sans cela l'accès de rage auroit été plus long et plus terrible.

Le Medecin de Dompaire dit avoir observé un symptôme de l'invasion de la rage chez Durand et chez presque tous les hydrophobes qu'il a eu occasion de voir et qui sont en assez grand nombre. ils se plaignent d'une douleur très forte au front et il leur semble qu'il se détache de la partie supérieure du Cerveau des gouttes d'eau ou de sang qui leurs tombent, disent-ils, sur le coeur et le noyent, cela leur procure une anxiété très douloureuse.

Les sieurs Curé et Prévôt, aussitôt que Durand fut en sûreté, firent retenir tous le bétail dans les ecuries, enfermer les chiens, vuider et laver les bassins des fontaines, mettre les tubes à la forge, bruler le fumier, balayer tout le long de la route où avoit passé ce malheureux, pour qu'il ne restât pas des traces de son sang, on alluma de la paille et des fagots dans les endroits où il avoit été posé, on fit bruler la toile qui couvroit les chevaux des Cendriers, on attacha la vache du Parosé, on la tient encore soigneusement enfermée ainsi que les chiens qui pouvoient avoir léché son sang.

Le sieur Procureur du Roi donna son réquisitoire aux fins de commettre des personnes pour le porter en terre, il intervint un décret du Prévôt, l'huissier de service le signifia dans toute l'étendue de la Paroisse, la frayeur étoit telle, que personne ne voulut obéir : le S.r Curé fut obligé de faire ouvrir la terre sainte par son propre domestique qui construisit aussi un brancard et un Cercueil dans le quel il enferma le cadavre de Durand

Il alloit luimême avec son vicaire aider son domestique à descendre le cercueil dans la terre, quand deux Particuliers, voyant où le portoit son zèle, se prêterent et vainquirent leur répugnance.

Nous aurions pu abréger ces dépositions, mais nous avons préféré être un peu plus longs, afin de mieux les rendre et de ne rien omettre.

Pour remplir notre mission, nous devons maintenant examiner si, d'après les informations par nous prises, et ci-dessus exposées, le nommé jean Durand est mort de la rage, nous dirons ensuite notre avis sur les personnes attaquées par lui et nous indiquerons les précautions à prendre pour les soigner et les garantir.

Il n'y a pas de doute que jean Durand ne soit mort dans un accès de rage des plus terribles, les symptômes qui ont accompagné cet accès sont clairs; ils ne peuvent être attribués à aucune autre maladie, celle qui y auroit le plus de rapport, seroit la phrénésie, il y a bien des symptômes semblables dans l'une et l'autre maladie, mais l'horreur de la boisson et la morsure du Chien sont très particulières à la rage: vainement objectera-t-on, que, si Durand eût été enragé, il auroit craint l'eau et ne se seroit pas précipité dans le bassin qui en étoit rempli, on repondra qu'il a bien essayé de boire à differentes reprises, mais qu'il ne l'a pas fait, il cherchoit à soulager le feu dont ses entrailles étoient dévorées et l'horreur pour le fluide, s'est parfaitement demontré chez lui, puisqu'il se retiroit aussitôt du bassin, qu'il hurloit, et mordoit les tuyaux des fontaines.

On dira peut-être aussi que le Chien n'étoit pas enragé, puisqu'on ne dit pas qu'il ait mordu d'autres que jean Durand, cela pourroit être, dans ce cas, la rage, au lieu d'avoir été communiquée, auroit été spontanée: les exemples fréquents et récents de plusieurs personnes dévorées et mortes de la rage dans

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

les vergers et les environs de Dompaire avoient monté la tete de Durand; après sa morsure il s'est cru obligé d'aller à l'abbaye d'autrey nommée le Petit St. hubert pour y être soigné; il a vu ensuite ses plaies se guérir, sa santé se soutenir, il étoit tranquille, mais ayant manqué, on ne dit pas pourquoi, le jour où il devoit prendre répit, son imagination a travaillé, il s'est opéré un bouleversement dans la machine; il s'est cru enragé et réellement il l'est devenu; d'une façon ou de l'autre le genre de mort de Durand s'explique très bien.

D'après ces réflexions, nous estimons que la personne qui mérite le plus d'attention est la veuve Durand, elle a constament habité, bu, mangée et couchée avec lui depuis le jour de sa morsure jusqu'à celui de sa mort, elle a consommé avec lui l'acte vénérien trois fois dans une nuit, les exemples de rage communiquée par le coit et par les baisers lascifs ne sont pas rares, l'on sçait que le Priapisme est un des symptômes de cette maladie, il faut aussi convenir qu'il n'est pas naturel qu'un homme de la Campagne marié depuis long tems, habite trois fois dans une nuit avec sa femme sans une cause extraordinaire.

La veuve Durand est près de son terme, les sages femmes ne veulent pas absolument lui prêter leur ministere, les femmes qui sont à la veille de mettre des enfans au monde et celles qui sont dans le cas d'en faire, les ont menacées de leur faire un mauvais parti, si elles s'avisoient d'accoucher la Durand; Dompaire est une très petite ville, on y choisit comme dans les villages pauvres, les sages femmes à la pluralité des voix et de gré ou de force celles qui sont choisies doivent accepter cet emploi. il est donc indispensable de pourvoir aux couches de cette femme; on supplira Mgr. l'intendant de la faire placer dans quelque lieu de Charité à cet effet; en attendant, on commencera chez elle son traitement avec la prudence qu'exige son etat.

La femme la Crace est à prèr cette veuve celle qui a le plus besoin d'être traitée; Durand lui a fait à la partie interne de la lèvre une petite plaie avec son doigt index, teint de sang et peut être de salive, il peut lui avoir ainsi inoculé la rage; nous sommes loin d'assurer que le sang d'un enragé insinué par ce moyen ou autrement puisse donner cette cruelle maladie, mais il est incontestable que l'ecume qui sort de la bouche pourroit le faire: d'ailleurs il est bon de tranquilliser l'esprit de cette femme et celui de tous les habitans; quoiqu'elle refuse d'être traitée, il faut en quelque sorte l'y obliger; il peut arriver que cette femme se repente un jour de son obstination, qu'alors elle se croye enragée et le devienne en effet, la rage, pour être spontanée, n'en est pas moins dangereuse.

Une troisieme personne qu'il est aussi prudent de traiter c'est joseph La Crace fils de la précédente, il avoit les mains gercées, comme on l'a dit, et Durand les a teints de son sang, peut-être même impreignés de sa salive.

Les deux autres joseph Drouin et marguerite la Crace ont été aussi attaqués par Durand et couverts de son sang, si suivant notre opinion, la rage ne leur a pas été communiquée, la frayeur et les inquiétudes pourroient par la suite leur être funestes, il est donc prudent de les traiter. nous avons très expréssément recommandé de tuer tous les chiens qui avoient marché sur les traces de jean Durand, ainsi que la vache qui peut avoir été mordue, quoiqu'on ne lui eût reconnu aucun vestige de Morsure; ou aumoins de l'enfermer pendant quelque tems et de veiller sur elle très particulierement.

Tel est l'arrêté que nous avons fait, quant aux remèdes; nous avons préféré les frictions mercurielles, et les antispasmodiques, comme étant parmi le grand nombre, vantés par les auteurs, ceux que nous croyons les meilleurs. de tout quoi nous avons dressé le présent procès verbal &c. A Dompaire les jours, mois, et ans, avant ditz.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

n.º 3.